

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
19 décembre 2019  
COMPTE-RENDU

Le 19 décembre 2019, le Conseil Municipal dûment convoqué le 10 décembre 2019 s'est réuni au lieu habituel de ses séances.

M. Pierre FABREGUES a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire.

**Absents représentés:**

Mme Sylvie BOUDOU (pouvoir à M. le Maire, Michel ROUSSY)  
Mme Sylvie MARIO (pouvoir à Mme Odile ALLEGRE)  
Mme Alexandra CHANET (pouvoir à M. Roland BRAY)  
Mme Jessica BORIE (pouvoir à Mme Valérie BENECH)

**Absents excusés:**

M. Alain FIRMIGNAC  
M. Emmanuel DE GRULLY

Le compte rendu du conseil municipal du 19 septembre 2019 a été adopté à l'unanimité.

- En matière de finances, le conseil municipal a à l'unanimité adopté :
  - la décision modificative n° 2
  - la révision des tarifs communaux et du tarif du transport scolaire pour l'année 2020
  - à la majorité de 25 voix pour et 2 abstentions adopté les tarifs des loyers 2020
  - les avances de subventions
  - l'accord d'une garantie d'emprunt à POLYGONE dans le cadre de l'opération immobilière de la Résidence du Moulin
  - la réitération d'une garantie d'emprunt à POLYGONE
  - le versement d'une subvention exceptionnelle au club sport cynophile
  - la demande de subvention au titre de la DETR 2020 dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain Enclos Milhaud
  - le programme de travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique des bâtiments communaux et la demande de subvention au titre de la DETR 2020
  
- En matière d'affaires générales, le conseil municipal a à l'unanimité :
  - autorisé M. le Maire à procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement et à la désignation des agents en charge du recensement 2020
  - adopté la mise à jour des statuts de la CABA
  - autorisé la signature de la convention de coordination et de mutualisation entre la commune et la CABA relatif à la gestion de la compétence eaux pluviales
  - décidé de dénommer une rue Chemin de Mérigot
  - autorisé la signature des conventions :
    - Commune / GRDF dans le cadre du programme d'actions Coeur de Ville
    - Commune / SFR dans le cadre de l'implantation d'un relais de radiotéléphonie à Lentat
    - Commune / ville d'Aurillac relative à la fourrière automobile et adopté les tarifs
    - Commune / ADMR relative à la mise à disposition d'un local communal
    - Commune / association 30 millions d'amis relative à la prise en charge financière des frais de stérilisation et d'identification des chats errants
    - Commune / Centre Social
    - Commune / Club sport cynophile
    - Commune / COA Tennis de table

- Commune / CSA
- Commune / RCAV

- En matière de ressources humaines, le conseil municipal a donné un avis favorable à l'unanimité :
  - à la modification du tableau des effectifs
  - au renouvellement du contrat de la chargée de communication
  - au recours à un contrat d'apprentissage au sein du restaurant scolaire à compter du 1er janvier 2020
  - à la sollicitation d'un agrément service civique et à un recrutement à venir
  - à la mise en place d'un compte épargne temps
  
- En matière d'affaires foncières et d'urbanisme, le conseil municipal a à l'unanimité autorisé
  - M. le Maire à intervenir à la signature d'un acte authentique
  - la cession foncière commune / SAS CANET
  - la régularisation foncière BIARD / Commune et la cession commune / BIARD à Carsac
  
- En matière d'éclairage public, le conseil municipal a à l'unanimité :
  - approuvé la modification des statuts du syndicat départemental d'énergies du Cantal
  - donné son accord au remplacement d'un éclairage accidenté rue des Frères Lumière
  - donné son accord aux nouvelles dispositions techniques et financières Route de Milly